



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

Sierentz, le 8 Mai 2023

C/R de la réunion du Comité Directeur du 18 avril 2023 - Début 19h00.

Présents : Sébastien Ammann, Gilles Bourges, François Detraye, Christelle Ditner, Albert Elser, Gabriel Flory, Gilbert Meyer, Pierre Oberrieder, Olivier Rapp, Gérard Waldeck  
Excusés : Viviane Liebis, Frédéric Dirand, Denis Bangel, Vianney Salles, Francis Varaine  
Invité : Anne Ruault pour le point sur les tenues des jeunes de l'école de tir

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 Mars 2023

Le compte rendu de la réunion du comité du 23 Mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2) Trésorerie – Situation au 18 avril saison 2022/2023

Au 18 avril, la situation de la trésorerie est la suivante : 70.000 Euro sur livret bleu, 16.000 Euro sur parts B, 50.000 Euro sur compte à terme, environ 13.000 Euro sur compte courant.

3) Budget prévisionnel - événements à venir

Pour le projet d'extension, le budget est à revoir car les coûts ont augmenté.

Un devis est en préparation par CMS pour le projet de nouveau pas de tir 25 m, avec une première tranche de 10 postes et la possibilité d'une deuxième tranche de 10 postes supplémentaires.

Le budget est estimé à 375000 Euro. La capacité d'autofinancement du club est de 140000 Euro. Un prêt de 100000 Euro sur dix ans serait possible avec un taux d'intérêt de 4,2% (mensualités de 1021 Euro). Un complément pourrait être sollicité auprès de la mairie, de la ligue, du CDT68, de la CEA et d'éventuels donateurs et sponsors pour équilibrer le budget.

4) Centenaire du club en 2028

Juillet 2028 marquera le centenaire du club. Albert propose de créer un groupe de travail pour définir ce que l'on souhaite faire et commencer à préparer cet événement dès l'année prochaine.

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018 )  
Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz  
Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

5) Manifestation club. Choucroute, AG, marche gourmande et tir publique

Il est trop tard pour finaliser l'organisation d'une marche gourmande pour cette année. La préparation du projet continuera pour l'année prochaine.  
Les autres manifestations sont fixées.

6) Année électorale

Il est rappelé que 2023 est une année électorale pour le Comité Directeur, le Bureau et le Président.

7) Statuts et Règlement Intérieur - AGE

Gabriel a préparé un projet de mise à jour des Statuts et du Règlement Intérieur. Des réunions de travail avec les membres du bureau sont fixées les 25 avril, 9 mai et 23 mai (18h) pour revoir ces mises à jour, avant de les présenter au Comité Directeur.  
La mise à jour des Statuts devra être approuvée par une Assemblée Générale Extraordinaire à convoquer.

8) Travaux

La fabrication des galettes de plomb pour le tir à l'arbalète sera faite par Loïc Le Guilloux et Gilles.

9) Questions diverses / Tour de table

- Gilles indique que le Député de la circonscription de Sierentz serait prêt à financer l'achat de tenues du club pour les jeunes de l'école de tir. Anne prépare un devis.
- Le Comité propose d'augmenter la cotisation enfant de 10 Euro (60 Euro) pour la prochaine saison. Cette proposition sera présentée pour approbation à la prochaine Assemblée Générale.
- Gilles indique que le devis a été signé avec David Muller pour effectuer l'installation du système de pompe à chaleur avant l'hiver.
- Christelle a trouvé une table en inox d'occasion pour la cuisine (50 Euro). Le Comité est d'accord pour cet achat.
- Albert rappelle que les membres du Comité ont droit à des déductions d'impôts pour leurs frais de déplacement (0,32 Euro par kilomètre).

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018 )  
Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz  
Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

- Albert propose un geste pour Viviane et que le club lui offre un bouquet de fleur. Le Comité est d'accord.
- Gilles va préparer un courrier pour les jeunes de l'école de tir sélectionnés pour les championnats de France à Montbéliard.
- Gabriel propose d'étendre la section TAR à la pratique des disciplines au 50 m (820, 821, 823) et de réserver un créneau régulier pour ceux qui souhaitent pratiquer ces disciplines. Le Comité est d'accord et le créneau retenu est le dimanche matin (de mars à juillet).

L'ordre du jour étant épuisé, pas de question complémentaire, la séance est levée à 21h05.

Gabriel FLORY

Gilles BOURGES